



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CACE/504**

Le 9 février 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications

- **Adoption de six nouvelles Recommandations et de deux Recommandations révisées par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Services scientifiques

Dans la Circulaire administrative [CAR/288](#) datée du 27 octobre 2009, six projets de nouvelle Recommandation et deux projets de Recommandation révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 27 janvier 2010.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R RS.1858

Doc. 7/70(Rév.1)

Caractérisation et évaluation du brouillage cumulatif causé aux détecteurs exploités dans le SETS (passive) par de multiples sources artificielles de rayonnement

Recommandation UIT-R RS.1859

Doc. 7/71(Rév.1)

Utilisation des systèmes de télédétection pour la collecte des données à utiliser en cas de catastrophes naturelles ou de situations d'urgence analogues

Recommandation UIT-R RA.1860

Doc. 7/72(Rév.1)

Bandes de fréquences préférées pour les mesures de radioastronomie entre 1 et 3 THz

Recommandation UIT-R RS.1861

Doc. 7/75(Rév.1)

Caractéristiques techniques et opérationnelles types des systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite (passive) utilisant des attributions entre 1,4 et 275 GHz

Recommandation UIT-R SA.1862

Doc. 7/80(Rév.1)

Lignes directrices pour l'utilisation efficace de la bande 25,5-27,0 GHz par le service d'exploration de la Terre par satellite (espace vers Terre) et le service de recherche spatiale (espace vers Terre)

Recommandation UIT-R SA.1863

Doc. 7/81(Rév.1)

**Radiocommunications utilisées en situation d'urgence
dans des vols spatiaux habités**

Recommandation UIT-R RA.1237-1

Doc. 7/66(Rév.1)

**Protection du service de radioastronomie contre les rayonnements non désirés
produits par des systèmes à modulation numérique à large bande**

Recommandation UIT-R RS.1263-1

Doc. 7/69(Rév.1)

**Critères de brouillage pour le service des auxiliaires de la météorologie
dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668,4-1 700 MHz**
